

CATALOGUE DE FORMATION



2024 - 2025

Élargir son potentiel

Valoriser ses compétences

Construire son expertise

Actualiser ses connaissances

Recruter et fidéliser ses équipes

Attirer, fidéliser et développer les compétences dans le secteur social et médico-social

Chaque année, nous avons le plaisir de vous présenter notre catalogue de formation à destination des professionnels du secteur social et médico-social. Avec cette édition, nous avons une nouvelle fois à cœur de répondre par des propositions de qualité aux besoins nés de l'évolution de vos offres de services, de vos stratégies, de vos organisations et de leurs contextes d'activité.

Nous l'avons élaborée pour vous accompagner dans ce qui nous semble l'enjeu essentiel de ces prochaines années : recruter, fidéliser, faire vivre et progresser vos équipes.

Nous avons pour cela consolidé notre dispositif de formation certifiante destiné aux Maîtres d'Apprentissage et Tuteurs (MATU), enrichi notre vivier d'intervenants en APP et en supervision, et renforcé les actions dédiées au recrutement, aux entretiens du manager, au « mieux travailler ensemble ». Nous avons aussi élargi notre offre, avec une démarche de type formation-action pour l'actualisation de vos projets d'établissement et de service.

Les formations axées sur les pratiques d'accompagnement restent naturellement au cœur de notre catalogue, mais elles s'adaptent elles aussi à l'évolution des publics que vous accueillez.

Nous vous proposons ainsi une formation aux Premiers secours en santé mentale, animée par une intervenante certifiée, ainsi qu'une offre étoffée sur les pratiques inclusives ou encore l'accompagnement à l'exercice de la citoyenneté ...

Enfin, vous retrouverez dans ce catalogue des actions qui s'installent au fil des années comme des « classiques ». Elles sont centrées sur les fondamentaux du travail social, les questions d'éthique et de déontologie, les notions de bientraitance et de communication bienveillante, les écrits professionnels ; mais aussi sur des thèmes plus récemment introduits dans notre offre et qui y ont trouvé leur place, comme la laïcité et les faits religieux dans le travail social.

Notre équipe se tient à votre écoute pour vous présenter cette offre mais aussi pour élaborer avec vous des actions et des cursus « sur mesure », qui soutiendront vos projets d'accompagnement inclusif des personnes vulnérables.

Merci de votre confiance et de votre fidélité.

Jean-Marie Farges,
Président de Polaris Formation

Catherine Loubriat
Directrice Générale de Polaris Formation

Isabelle BARTHELEMY, Ingénieure FPC, Conseil-Expert

i.barthelemy@polaris-formation.fr
05.55.01.86.00

Caroline VALETHOU, Assistante de formation

c.valethou@polaris-formation.fr
05.55.01.74.91

SOMMAIRE

I - REPÈRES ET FONDAMENTAUX

Posture, déontologie et éthique en travail social.....	p.4
Renforcer ses compétences en écrits professionnels.....	p.5
Bienveillance et communication bienveillante.....	p.6
Laïcité, faits religieux.....	p.7
L'exercice de la citoyenneté, enjeu du travail social.....	p.8

II - ENCADREMENT

Appliquer la méthodologie de projet en travail social.....	p.9
Actualisation du Projet d'Etablissement ou de Service.....	p.10
Appartenir à une équipe : partager des valeurs communes pour mieux travailler ensemble.....	p.11
Conduire des entretiens d'évaluation.....	p.12
Réussir les entretiens de recrutement.....	p.13
Prévenir et gérer l'usure professionnelle.....	p.14
Prévenir et gérer des situations conflictuelles au sein des équipes.....	p.15
Supervision des encadrants de proximité.....	p.16

III - PRATIQUE PROFESSIONNELLE: SOCIAL - MÉDICO - SOCIAL

-Enfance, adolescence, famille

Bébé et nourrisson : les enjeux de l'accompagnement en crèche.....	p.17
Prise en charge des émotions: un besoin fondamental du jeune enfant.....	p.18
La guidance parentale.....	p.19
Le conflit de loyauté ou l'aliénation parentale.....	p.20
Adolescent : prévenir et accompagner les troubles du comportement.....	p.21
Les conduites addictives chez les adolescents et les adultes.....	p.22
Les addictions aux écrans chez l'adolescent.....	p.23
Les troubles du comportement alimentaire chez l'adolescent.....	p.24
Comprendre et accompagner la souffrance des familles.....	p.25
Accueillir des mineurs non accompagnés.....	p.26
Comprendre et prévenir l'agressivité et la violence.....	p.27

- Troubles psychiques - Handicap

Penser la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.....	p.28
Autisme et troubles apparentés: comprendre, accompagner.....	p.29

- Vieillesse

Les pathologies liées au vieillissement.....	p.30
Comprendre et accompagner la personne avec des troubles neurodégénératifs.....	p.31
Handicap et vieillissement : accompagnement, perspectives institutionnelles.....	p.32

- Professionnalisation-Certification

Prévention et résolution des conflits dans le secteur social et médico-social.....	p.33
Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle.....	p.34
Formation certifiante Maître d'Apprentissage-Tuteur (MATU).....	p.35
Module préparatoire à la certification Maître d'Apprentissage-Tuteur (MATU).....	p.36
Premiers Secours en Santé Mentale.....	p.37

IV - INFORMATIONS PRATIQUES

Conditions générales des prestations en FPC.....	p.38
Conditions générales de vente.....	p.40

Posture, éthique et déontologie en travail social

Les questions d'éthique, de déontologie et de posture tiennent une place centrale dans les pratiques de l'intervention sociale. Cette formation permet d'en rappeler les fondements, et de les réinterroger au regard d'évolutions aussi fondamentales que le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, le rôle accru des aidants, l'accentuation des phénomènes de non recours, les modes d'exercices plus collectifs et partenariaux ...



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

7 heures



Coût :

Devis sur demande



Lieu :

Etablissement et /ou Polaris Formation



Nombre

de personnes :

6 à 14



Profil de l'intervenant :

Expert, praticien en travail social



Contacts:

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Définir et appréhender les concepts de la déontologie et de l'éthique.
- S'approprier des concepts, des outils incontournables à la pratique professionnelle.
- Identifier les limites de ses compétences et de sa légitimité d'action.
- Favoriser le bien-agir en prenant en considération les différentes contraintes des situations rencontrées.

Programme :

- Différenciation entre la morale, l'éthique, la déontologie et le droit.
- Clarifier les notions de déontologie et d'éthique en travail social.
- Rappel des textes réglementaires, des chartes. (*Recommandations de bonnes pratiques professionnelles selon la HAS*).
- Questionner sa pratique, face à l'institution, l'utilisateur.
- Intégrer sa responsabilité morale et pénale et celle de l'institution.
- Favoriser une éthique professionnelle commune.

Modalités pédagogiques

Évaluation - validation :

- Apports théoriques.
- Démarche centrée sur la pratique et l'analyse des situations rencontrées.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Renforcer ses compétences en écrits professionnels

Les écrits professionnels occupent une place essentielle dans le travail social. Souvent encadrés au plan réglementaire, ils sont porteurs d'enjeux multiples et peuvent conduire à des décisions à fort impact pour l'avenir des personnes accompagnées. Face à cette responsabilité, le professionnel doit maîtriser une palette de techniques et d'outils mais aussi ajuster son positionnement à chaque type de situation, pour rédiger des documents conformes aux exigences réglementaires et aux attendus des commanditaires.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels en situation de rédiger



Durée :
21 heures



Coût :
Devis sur demande



Lieu :
Etablissement et /ou Polaris Formation



Nombre de personnes :
6 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien du secteur, expert de la thématique



Contacts :
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Cerner le cadre légal des écrits en travail social.
- Conforter ses capacités rédactionnelles.
- Restituer l'information avec clarté, objectivité et rigueur.
- Savoir rendre compte à l'écrit de situations difficiles ou complexes.
- S'approprier les différentes natures et supports des écrits professionnels.
- Appréhender et mesurer l'impact de la qualité d'un écrit professionnel.

Programme :

- Interroger son rapport à l'écrit.
- Compréhension des impacts de la loi du 2 janvier 2002 sur les pratiques rédactionnelles.
- Identification des différents écrits et leurs vocations.
- Construction d'un schéma de pensée et d'une posture pour élaborer et concevoir des écrits professionnels, justes, concis, synthétiques.
- Appropriation d'un champ lexical appliqué à la pratique et à la déontologie en travail social (*univoque, factuel*).
- Cadrer son écrit en lien de la déontologie, de l'éthique, du secret professionnel, de la confidentialité.
- Connaître sa responsabilité juridique en matière d'écrits professionnels.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Alternance d'apports théoriques et d'outillages opérationnels.
- Formation-action, mise en pratique immédiate.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Bientraitance et communication bienveillante

La bientraitance est au fondement des pratiques de tous les professionnels du secteur social et médico-social. Cette exigence s'accroît, alors même que les publics et les contextes d'intervention évoluent, se diversifient, deviennent d'une grande complexité. Cette formation doit permettre aux travailleurs sociaux de se réapproprier les concepts de bientraitance et de maltraitance au regard des évolutions législatives les plus récentes, mais aussi de s'appuyer sur les techniques d'écoute et de communication bienveillante pour améliorer la qualité et l'efficacité de leurs interventions.

Objectifs :

- Connaître les fondamentaux de la communication bienveillante.
- S'approprier les concepts et les outils pragmatiques pour développer des qualités d'écoute.
- Acquérir une méthodologie de mise en œuvre du concept de bientraitance.
- S'interroger sur ses propres pratiques.
- Gérer les émotions pour maintenir la fluidité des échanges.

Programme :

- Définition du concept de la bientraitance (*recommandations ANESM*).
- Le concept de la communication non violente et l'écoute d'autrui.
- Manière de communiquer, les conséquences.
- Impacts du travail avec la dynamique de bientraitance.
- Présentation de la définition de la maltraitance.
- Les indicateurs de maltraitance.
- Modes de communication adaptés pour améliorer la communication.
- Les émotions parasites à une bonne communication.
- Les codes du langage non-verbal.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Autodiagnostic.
- Apports théoriques et mise en pratique.
- Approche participative pour favoriser l'expression personnelle.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

21 heures



Coût :

Devis sur demande



Lieu :

Etablissement et/ou Polaris Formation



Nombre

de personnes :

6 à 14



Profil de l'intervenant :

Expert en communication bienveillante



Contacts :

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Laïcité, faits religieux

Les questions liées aux faits religieux et à la laïcité tiennent une place croissante dans le débat public et se répercutent dans les organisations du travail comme dans les relations avec les usagers. Or, l'intervention sociale, qui vise à restaurer le lien social et à développer l'autonomie des usagers, ne peut se réaliser dans un contexte de tension. Cette formation doit permettre aux professionnels de prendre du recul pour trouver les réponses et les positionnements les plus adaptés aux contextes particuliers de leur institution. Pour cela, elle rappelle les concepts fondamentaux, donne des repères et les soumet à la réflexion à partir de cas pratiques issus de l'expérience des participants.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

14 heures



Coût :

Devis sur demande



Lieu :

Etablissement et /ou Polaris Formation



Nombre

de personnes :

6 à 14



Profil de l'intervenante :

Experte et praticienne des thématiques



Contacts :

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- S'approprier les concepts sociologiques, philosophiques, anthropologiques du fait religieux.
- Connaître les fondamentaux du principe de laïcité.
- Identifier les frontières entre liberté religieuse et l'exigence de neutralité.
- Adopter une posture réflexive (*croyances, représentations, préjugés, stigmatisations*).
- S'outiller pour adapter sa posture et sa pratique professionnelle.
- Savoir accueillir la singularité d'autrui.

Programme :

- Principe de laïcité : histoire, cadre légal.
- Faits religieux : mieux connaître les grandes religions, les différents courants et leurs convictions.
- Le fait laïque en institution : repères pratiques.
- L'articulation du respect des droits individuels et des droits collectifs.
- La laïcité et l'égalité en institution.
- Liberté des autres, « souci de soi », attention à l'autre.
- L'adaptation des réponses au contexte institutionnel.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Analyse collective de cas pratiques et retours d'expériences.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

L'exercice de la citoyenneté, enjeu du travail social

Qu'est-ce qu'une « société inclusive », dans laquelle chacun est en capacité de participer et d'exprimer son pouvoir d'agir, si ce n'est une société dans laquelle chacun peut exercer sa citoyenneté ? C'est sur cette notion fondatrice de notre « vivre ensemble » que revient cette formation, avec l'objectif d'analyser des expériences et de sensibiliser les travailleurs sociaux à la portée des dynamiques partenariales et de réseau comme moyen privilégié d'action.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

7 heures



Coût :

Devis sur demande



Lieu :

Etablissement et /ou Polaris Formation



Nombre de personnes :

6 à 14



Profil de l'intervenante :

Experte-praticienne de la thématique.



Contacts :

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Rappeler les fondements de la notion de citoyenneté et sa place dans les politiques sociales.
- Permettre aux professionnels de mieux appréhender les enjeux de l'accompagnement à l'exercice de la citoyenneté.
- Faire émerger des actions et des dynamiques à promouvoir pour une citoyenneté active.

Programme :

- Citoyenneté, pouvoir d'agir et participation dans les politiques sociales.
- Analyse d'actions visant à développer le plein exercice de leur citoyenneté par les personnes accompagnées.
- Les dynamiques territoriales et partenariales comme moyen de promouvoir une citoyenneté active des personnes accompagnées.

Modalités pédagogiques

Évaluation - validation :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Analyse collective de cas pratiques et retours d'expériences.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Appliquer la méthodologie de projet en travail social

Pour répondre à des demandes sociétales en constante évolution, aux attentes des financeurs, à des modes d'exercice plus collaboratifs de leurs métiers, les professionnels du champ social et médico-social sont amenés à élaborer divers types de projets : d'établissement, d'accompagnement, d'animation, de territoire ... Le « mode projet » s'est ainsi imposé comme un incontournable dans les organisations. Déstabilisant s'il est mal maîtrisé, il est pourtant un levier efficace pour fédérer et innover. Cette formation doit permettre aux professionnels de s'en approprier les enjeux techniques, pour contribuer ou piloter plus efficacement divers types de projets.

Objectifs :

- Définir le concept de projet.
- Distinguer les différents types de projets.
- S'approprier les différents rôles et positionnements dans la conduite d'un projet (*contribution, pilotage ...*).
- Identifier les différentes étapes d'un projet et les modalités de sa mise en place du projet au sein d'un collectif.
- Disposer d'éléments théoriques et d'outils dédiés à la conduite de projet.

Programme :

- La notion de projet(s).
- L'intérêt du projet dans le contexte donné.
- La gestion du changement, l'implication collective.
- Les spécificités méthodologiques du projet (*conception, organisation, réalisation, finalisation, évaluation, communication*).
- Le processus de mise en œuvre d'un projet.
- L'identification et la prévention des risques pour le bon déroulement d'un projet.
- L'évaluation de sa pratique d'accompagnement de projet.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Travaux en sous-groupes.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels en situation de conduite de projet



Durée :
14 heures



Coût :
Devis sur demande



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Experte-praticienne de la thématique



Contacts :
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Actualisation du Projet d'Etablissement ou de Service

Généralisé par la Loi 2002, le projet d'établissement ou de service constitue un document de référence en adéquation avec la stratégie institutionnelle de chaque établissement du secteur social et médico-social. Par une méthodologie rigoureuse en lien de la recommandation de bonne pratique professionnelle de la Haute Autorité de Santé, nos experts praticiens vous accompagnent dans l'élaboration, la rédaction ou encore la réactualisation de votre projet d'établissement ou de service.



Public :

Représentation de toutes les catégories professionnelles de l'établissement.



Durée :

28 à 42 heures



Coût :

Devis sur demande



Lieu :

Etablissement



Nombre

de personnes :

8 à 12



Profil de l'intervenant :

Praticien-ne de la thématique



Contacts :

Isabelle BARTHELEMY

Ingénieure Fpc

i.barthelemy@polaris-formation.fr

☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU

Assistante de formation

c.valethou@polaris-formation.fr

☎ 05 55 01 74 91

Objectifs :

- Connaître les enjeux et les finalités du Projet d'Etablissement ou de Service .
- Préparer en amont les éléments constitutifs (*orientations stratégiques, items spécifiques*) pour la conception du document.
- Comprendre les différentes étapes d'une démarche d'élaboration et/ou d'actualisation d'un projet d'Etablissement ou de Service.
- Développer des outils de suivi, d'évaluation.
- Réaliser un document de référence fédérateur et mobilisateur.

Programme :

- Rappel du contexte réglementaire
- Sensibilisation et appropriation de la démarche
- Conception de l'organisation, de la méthodologie de travail, du pilotage du projet.
- Mobilisation des acteurs à la réalisation du projet.
- Déclinaison d'une vision prospective et stratégique.
- Conception d'outils de suivi, de grilles d'évaluations, de fiches-actions.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Travaux d'ateliers en intersession. Co-construction d'outils avec les directions ou les services.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Appartenir à une équipe : partager des valeurs communes pour mieux travailler ensemble

Le sentiment d'appartenance et de cohésion au sein d'une équipe contribue non seulement au bien-être personnel et collectif, mais aussi à la motivation et à la performance des salariés. Mais quel est donc le ciment qui maintient des individus dans des relations positives, autour de valeurs communes ? Comment contribuer à le créer et à le consolider ?

Nous proposons une formation bâtie autour de ces questions, pour renforcer vos capacités à travailler ensemble, pour une collaboration efficiente.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

14 heures



Coût :

Devis sur demande



Lieu :

Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre

de personnes :

8 à 12



Profil de l'intervenant :

Expert-e-praticien-ne de la thématique



Contacts :

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Comprendre ce que recouvre la notion d'équipe.
- Savoir identifier son mode de communication orale et ses impacts.
- Développer des valeurs qui fondent le collectif.
- Permettre au collectif de croître en maturité, en cohésion.

Programme :

- Introduction à la notion d'équipe.
- Besoin, nécessité : travailler ensemble ?
- Optimisation de ses outils de communication et de coopération pour être plus efficace.
- Affirmation de soi sans générer de tensions ou de conflits.
- Mutualisation des compétences individuelles pour réussir ensemble.
- Résolution des difficultés et consolidation du collectif.

Modalités pédagogiques Évaluation - Validation :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Jeux collaboratifs, mises en situations en groupes et individuelles.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Conduire des entretiens d'évaluation

Choisir de mettre en œuvre l'entretien d'évaluation pour engager la dynamique individuelle et collective orientée vers la qualité du service.

Cette formation propose d'identifier les enjeux de l'entretien d'évaluation, de maîtriser les techniques d'entretien, d'écoute et de questionnement, ainsi que les outils supports.



Public ciblé / pré-requis :
Manager - Cadre du secteur social et médico-social



Durée :
14 heures



Coût :
Devis sur demande



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 12



Profil de l'intervenant :
Expert-e-praticien-ne de la thématique



Contacts :
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Identifier les objectifs et les enjeux de l'entretien d'évaluation et la politique Ressources Humaines.
- Piloter l'organisation des entretiens d'évaluation de son équipe.
- Réaliser un entretien d'évaluation avec méthode et objectivité.
- Adapter sa communication et sa posture de manager.
- Rendre compte à la direction.

Programme :

Piloter l'organisation des entretiens d'évaluation de son équipe

- Les compétences et les niveaux de maîtrise attendus.
- Le support spécifique de l'entretien d'évaluation.
- Les éléments clés permettant de préparer l'entretien d'évaluation.

Mener un entretien structuré et maîtriser les techniques de communication adaptées

- Connaissance des points clés de chaque étape.
- Compréhension des éléments de dialogue correspondant aux phases de l'entretien d'évaluation.
- Formulation d'objectifs clairs et négocier les moyens avec la méthode SMART.
- Adoption d'une posture de manager dédiée à l'entretien d'évaluation.
- Utilisation de techniques de communication adaptées : questionnement, reformulation, gestion des objections.
- Réalisation de feedbacks avec la méthode DESC.

Exploiter les éléments et formuler des plans d'action

- Rendu compte à sa direction et formulation des besoins spécifiques.
- Mise en œuvre les plans d'actions selon les objectifs.

Modalités pédagogiques Évaluation - Validation :

- Questionnaires d'auto-évaluation.
- Apports théoriques.
- Exercices pratiques individuels et collectifs.
- Discussions dirigées par l'animateur.
- Remise d'un livret participant.
- Grilles d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Réussir les entretiens de recrutement

Le recrutement : un art, une intuition, un hasard ?

Attirer les meilleurs candidats, s'assurer de leurs compétences, comprendre leurs valeurs et leur engagement, projeter leur intégration au sein des équipes et prévoir leur évolution professionnelle relèvent d'un véritable processus, d'outils et de techniques.

Cette formation propose de maîtriser l'ensemble du processus de recrutement et d'améliorer ses techniques.



Public ciblé / pré-requis :
Responsable RH - Chargé de recrutement



Durée :
14 heures + 4 heures en option pour l'accompagnement à la montée en compétences



Coût :
Devis sur demande



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 12



Profil de l'intervenant :
Praticien-ne de la thématique



Contacts :
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Objectifs :

- Identifier les enjeux du recrutement au regard de la stratégie de l'entreprise.
- Maîtriser le processus de recrutement, de l'analyse du besoin à l'intégration du salarié.
- Identifier les canaux de communication de l'offre.
- Structurer les différentes étapes pour optimiser la sélection.
- Construire l'intégration et le suivi du nouvel embauché.

Programme :

Maîtriser le processus de recrutement, de l'analyse du besoin à l'intégration.

- Les enjeux du recrutement au regard de la stratégie de l'entreprise.
- Pratiques d'un recrutement sans discrimination et obligations légales.
- Le processus de recrutement (*avant - pendant - après*).

Analyser le besoin et définir le profil de poste.

- L'enjeu, le contexte et la finalité du poste et projeter son évolution
- Le profil et les compétences du poste.

Identifier les canaux de distribution (*sourcing*) et rédiger une offre attractive.

- Sourcing : choisir les canaux les plus adaptés.
- Structuration d'une offre attractive et percutante.
- Promotion de la marque employeur pour se différencier.

Optimiser la sélection des candidats.

- Les différents types de sélection.
- Réalisation une pré-sélection sur cv.
- Préparation des entretiens et construction de la grille d'évaluation.

Mener un entretien structuré et maîtriser les techniques de questionnement.

- Les techniques de questionnement, d'écoute et de reformulation.
- La méthode STAR pour valider les compétences.
- Les bonnes attitudes dans les échanges interpersonnels.

Construire l'intégration et le suivi du nouvel embauché

Modalités pédagogiques

Évaluation - Validation :

- Questionnaires d'auto-évaluation.
- Apports théoriques.
- Exercices pratiques individuels et collectifs.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Prévenir et gérer l'usure professionnelle

Parmi les nombreuses problématiques de gestion des ressources humaines auxquelles sont confrontées les structures du secteur social et médico-social, la prévention de l'usure professionnelle devient un enjeu clé. Ce risque concerne aujourd'hui l'ensemble des professionnels, quels que soient leur métier et leur niveau de responsabilité. Le prévenir et le gérer efficacement suppose une mobilisation des services RH mais également de tous les encadrants. C'est à eux tous que s'adresse cette formation.



Public ciblé / pré-requis :
Manager - Cadre du secteur social et médico-social



Durée :
14 heures



Coût :
Devis sur demande



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 12



Profil de l'intervenant :
Praticien-ne de la thématique



Contacts :
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Reconnaître les mécanismes de l'usure professionnelle.
- Prévenir et anticiper l'usure professionnelle.
- Connaître le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels.
- Analyser sa pratique professionnelle et celles de l'institution.
- Contribuer et améliorer la qualité de vie au travail (QVT).

Programme :

- Définition de l'usure professionnelle.
- Répercussions sur la santé des personnes.
- Effets consécutifs sur les organisations (*absentéisme, inaptitude, démotivation*).
- Modes de prévention de l'usure professionnelle.
- Outils et éléments méthodologiques pour favoriser le bien-vivre au travail et maintenir l'efficacité des salariés.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations vécues par les participants et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Prévenir, gérer des situations conflictuelles au sein des équipes

Le conflit fait partie intégrante des relations humaines mais peut créer de puissantes altérations dans le fonctionnement des équipes et la qualité du travail. Cette formation à vocation opérationnelle doit permettre de prévenir ces situations, de mieux les repérer, les comprendre et les dénouer, y compris en identifiant mieux ses propres responsabilités et mécanismes de fonctionnement dans un conflit.

Objectifs :

- Définir la notion de conflit : typologies, modalités.
- Reconnaître les éléments déclencheurs d'un conflit.
- Détecter les étapes du conflit (*désaccords, résistances, affrontements*).
- Questionner ses représentations et ses actes en matière de conflits.
- Savoir prévenir le conflit et résoudre des situations conflictuelles.
- Adapter sa posture en situation conflictuelle.

Programme :

- La notion de conflit.
- Les différentes typologies de conflits, leurs manifestations et conséquences.
- L'identification de ses mécanismes de fonctionnement dans une situation conflictuelle.
- Les techniques de communication bienveillante dans la prévention des conflits.
- Les moyens et les techniques de dénouement (*pouvoir, apaisement, retrait, compromis, négociation*).
- Les principes clés de la médiation.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Partages d'expériences, résolution de cas pratiques en sous-groupes.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
21 heures



Coût :
Devis sur demande



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 12



Profil de l'intervenant :
Experte-praticienne de la thématique



Contacts :
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Supervision des encadrants de proximité

Dans un contexte de mutations profondes du secteur social et médico-social, les encadrants de proximité jouent un rôle-clé pour le bon fonctionnement des équipes et la qualité des services rendus. Ils sont de ce fait à la croisée de multiples exigences de leurs institutions, de leur hiérarchie, de leurs équipes, des personnes accompagnées, des partenaires et financeurs ... Afin de soutenir leur professionnalisation individuelle et collective, nous proposons une action de supervision dédiée à ces équipes.

Objectifs :

- Accompagner les cadres de proximité dans l'exercice de leurs responsabilités.
- Soutenir la montée en compétences collective de ces professionnels.
- Fédérer les équipes pour améliorer leur fonctionnement et la qualité des services rendus.
- Favoriser l'implication des cadres de proximité dans la résolution des difficultés et la consolidation des relations de travail.

Programme :

La supervision des encadrants de proximité vise à créer un espace sécurisé d'échanges entre pairs, permettant de prendre du recul sur les situations déposées et de construire collectivement des hypothèses d'améliorations. L'anonymat des situations, la confidentialité des échanges et le secret professionnel sont de rigueur. La règle de présence et d'assiduité est définie avec l'établissement et les participants.

Cette pratique ne doit pas être assimilée à de la régulation institutionnelle, à de la cohésion d'équipe et/ou à de la prise de décision.

Les modalités pédagogiques mises en œuvre sont en conséquence les suivantes.

- Analyse approfondie de situations vécues.
- Compréhension et clarification des rôles et responsabilités.
- Questionnements éthiques.
- Réflexions autour des modes de management, du positionnement spécifique et de la valeur ajoutée de l'encadrement de proximité.
- Mobilisation des ressources individuelles, collectives et institutionnelles pour formuler des hypothèses d'amélioration.

Modalités pédagogiques Évaluation - Validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques au fur et à mesure des séances.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :

Encadrants de proximité du secteur social et médico-social



Durée :

2 à 3 heures par mois sur 10 mois



Coût :

Devis sur demande



Lieu :

Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :

8 à 12



Profil de l'intervenant :

Psychologue-praticien de la thématique



Contacts :

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Bébé et nourrisson: enjeux de l'accompagnement en crèche

La qualité de l'accueil du bébé et du nourrisson dans les structures collectives est un enjeu majeur pour le développement et la santé des enfants âgés de 0 à 3 ans. Comment préparer l'entrée en crèche et créer un cadre sécurisant pour favoriser le épanouissement du tout petit enfant, en continuité étroite avec son environnement familial ? Cette formation courte a été conçue pour permettre aux professionnels de consolider leurs fondamentaux sur ce socle de leurs pratiques.

Objectifs :

- Connaître et repérer les besoins de l'enfant 0-3 ans.
- Développer l'attention du bébé.
- Observer et identifier des signes de difficultés (*éveil, relationnel, développement psychique et corporel*).
- Identifier les fonctionnements familiaux pour ajuster l'accompagnement.
- Apaiser et sécuriser un nourrisson, un bébé.

Programme :

- Fondamentaux du développement du bébé et du nourrisson : relationnel, langagier, affectif, moteur. (*La théorie de l'attachement et ses répercussions, les interactions précoces*).
- Troubles du développement chez le jeune enfant : repérages et hypothèses.
- Adéquation de l'environnement (relationnel, spatial, temporel) avec les besoins du jeune enfant.
- Sensibilisation aux grandes approches pédagogiques et éducatives (Maria Montessori, Esther Bick ...).

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Mobilisation des expériences des participants.
- Vignettes cliniques.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels de la petite enfance



Durée :
7 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien-ne de la petite enfance



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Prise en charge des émotions : un besoin fondamental du jeune enfant

Prendre en considération de manière holistique les besoins et les émotions de l'enfant, c'est favoriser sa construction identitaire, sa sécurité intérieure et son autonomie. Encourager et recevoir l'expression de ses émotions, c'est lui permettre de libérer ses tensions pour asseoir progressivement sa personnalité. Cette formation doit permettre aux professionnels d'acquérir ou de renforcer leurs connaissances théoriques sur le sujet, pour mieux prendre en compte au quotidien ce besoin fondamental du jeune enfant.

Objectifs :

- S'approprier les fondamentaux des théories de l'attachement (*identifier les principaux concepts en repérant les différents liens d'attachement familiaux*).
- Adapter sa pratique en fonction des comportements observés.
- Savoir identifier et décoder les émotions et besoins du petit enfant.
- Favoriser l'expression des émotions : l'éveil à la vie.
- Savoir prendre en compte les particularités de l'enfant et de sa famille pour mieux communiquer : construire un partenariat éducatif.

Programme :

L'attachement (déclinaisons théoriques et illustrations pratiques)

- Qu'est-ce que la théorie de l'attachement?
- L'attachement pour grandir, se développer.
- Les attachements concurrentiels/complémentaires : des parents aux professionnels de la petite enfance.

Echanges de pratiques (études de cas et analyse de situations vécues par les professionnels)

- Travaux en sous-groupes avec restitutions, échanges et réflexions : l'observation, la communication, l'individualité.
- L'espace nécessaire à l'expression des besoins et des émotions de l'enfant.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels de la petite enfance



Durée :
14 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien-ne de la petite enfance



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

La guidance parentale

Les parents sont les principaux agents du développement et de la socialisation des enfants, mais également les premiers vecteurs de changement dans les situations difficiles. Ils doivent donc être considérés comme des partenaires à part entière des professionnels, et pleinement associés à la définition du projet personnalisé de leur enfant. Dans ce contexte, la guidance parentale devient une composante importante dans la pratique des professionnels. Cette formation doit leur permettre de mieux maîtriser ce rôle et ce positionnement, afin de construire une relation de coéducation et de mieux accompagner l'enfant en difficulté.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
21 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Psychologue-Praticien-ne de l'enfance



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Connaître les différents systèmes familiaux.
- Appréhender les différentes dimensions et les enjeux du travail avec les familles.
- Identifier et cerner l'importance du système familial et le rôle de la famille dans l'accompagnement.
- Connaître les rôles, fonctions et limites du « guidant ».
- Mettre en place des modalités de guidance parentale efficaces et adaptées à chaque situation.

Programme :

- Rappels relatifs à la légitimité professionnelle au sein d'un espace privé (*posture, éthique & déontologie*).
- Grands principes de la guidance parentale.
- Les leviers de changement thérapeutiques le plus pertinents en guidance.
- La prise en compte des comorbidités et troubles oppositionnels (*TDA/H, dépréciation de soi, troubles anxieux, troubles de l'attachement*).
- Accompagnement des parents à la mise en place d'un dispositif de soutien et au cheminement.
- Identification des compétences des parents.
- Modalités de la guidance parentale.
- Posture du « guidant ».

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Le conflit de loyauté ou aliénation parentale

Lorsqu'un enfant est placé en situation de choisir entre l'un de ses parents ou plusieurs adultes importants pour lui, il peut être aux prises avec un conflit de loyauté. Ce sentiment, qui altère son bien-être et l'ensemble de ses relations, peut générer des stratégies d'évitement, des trahisons, des mensonges ... Cette formation doit permettre aux professionnels de mieux comprendre les fondements du syndrome d'aliénation parentale, d'en repérer les manifestations et d'adapter ses pratiques d'accompagnement pour désamorcer le conflit de loyauté.

Objectifs :

- Mesurer la portée et l'influence du désir parental sur l'existence de l'enfant.
- Evaluer les conséquences sur le parent aliénant.
- Détecter les symptômes du syndrome d'aliénation parentale.
- Prévenir un syndrome d'aliénation parentale et le combattre.
- Construire son intervention auprès de la famille et des individus qui la composent en prenant en compte ces notions.
- Concevoir ses actes et ses outils éducatifs en fonction du conflit de loyauté dans les relations familiales.
- Désamorcer un conflit de loyauté pour l'enfant, le parent.

Programme :

- Les besoins de l'enfant.
- Les trois axes de la parentalité.
- Le besoin de continuité dans l'éducation de l'enfant.
- La notion de coéducation.
- Les symptômes d'un conflit de loyauté (*observer, repérer, analyser, accompagner*).
- Neutralisation d'un conflit de loyauté.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Etudes de cas et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Vignettes cliniques.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
21 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien-ne de la Protection de l'Enfance



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Adolescent : prévenir et accompagner les troubles du comportement

Les professionnels du travail social sont de plus en plus fréquemment confrontés à des adolescents qui manifestent des troubles du comportement. Face à ces situations, ils ont besoin de revisiter leurs connaissances pour améliorer la qualité de leurs accompagnements socio-éducatifs. C'est l'objectif proposé par cette formation.

Objectifs :

- Appréhender le concept et les étapes de l'adolescence.
- Connaître la théorie de l'attachement et le fonctionnement psychique de l'adolescent.
- Comprendre et identifier les troubles du comportement.
- Accompagner l'adolescent dans sa construction identitaire.
- Savoir adapter ses comportements professionnels face à une situation de « crise ».
- Appréhender la question de l'autorité, de l'autoritarisme.

Programme :

- Les étapes clés de l'adolescence (*les modifications mentales, corporelles, physiologiques*).
- La notion de trouble du comportement : définition, repérage
- Les facteurs déclencheurs de troubles du comportement.
- Les outils permettant d'anticiper une étape et/ou de gérer la crise.
- La posture professionnelle de tiers-aidant.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Apports conceptuels et pratiques.
- Vignettes cliniques.
- Echanges d'expériences et analyse de situations rencontrées par les participants.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
14 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Psychologue-Praticien-ne



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Les conduites addictives chez les adolescents et les adultes

Consommation de substances psychoactives, mais aussi usage de jeux vidéos, rapport à internet et aux réseaux sociaux ... Les pratiques addictives évoluent avec les mutations sociétales et touchent l'ensemble de la population. Cette formation propose aux professionnels du secteur social et médico-social d'actualiser leurs connaissances sur ces phénomènes complexes, afin d'adapter leurs pratiques d'accompagnement.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
7 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Psychologue-Praticien-ne



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Reconnaître les signes de souffrances psychiques et physiques induits par les conduites addictives.
- Adapter sa posture et sa pratique pour mieux se positionner et accompagner.
- Elaborer une prise en charge globale pour réduire les risques et les dommages.

Programme :

- Définition des différentes addictions.
- Problématiques psycho-sociales associées aux addictions.
- Réactivation des failles et des traumatismes précoces.
- Défaillances des processus maturatifs.
- Réseaux d'information et de prévention en matière de conduites addictives.
- Modalités d'accompagnement dans la prise en charge des addictions chez les adolescents et les adultes.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Vignettes cliniques. Vidéos.
- Analyse de situations et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Les addictions aux écrans chez l'adolescent

Les pratiques numériques des adolescents se diversifient et se complexifient. Elles peuvent conduire à une addiction aux écrans qui altère profondément le lien avec l'entourage et met en difficultés les professionnels de l'accompagnement. Cette formation doit leur permettre de mieux comprendre le phénomène pour adapter leur posture éducative, y compris en incluant les outils numériques dans les pratiques d'accompagnement.

Objectifs :

- Dresser un état des pratiques numériques, de leurs évolutions, de leur place dans la société et au sein des familles.
- Comprendre les phénomènes d'addiction qui peuvent en découler, et leur impact sur le lien avec l'entourage et avec les professionnels de l'accompagnement.
- Analyser les postures éducatives, leurs évolutions et ajustements, à partir de réflexions, d'échanges et de constats cliniques partagés.

Programme :

- Définitions - Panorama des addictions contemporaines aux différents types d'écrans et de pratiques numériques - Spécificité des jeux vidéos.
- Différentes implications chez l'adolescent(e) et le juvénile, et espaces de création.
- Expressions cliniques, variations et évolutions psychopathologiques Co-morbidités.
- Axes de réflexions et perspectives éducatives envisageables, pour inclure de manière éducative ces technologies.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations issues notamment de l'expérience des participants, et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Vignettes cliniques.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
7 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien expert



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Les troubles du comportement alimentaire chez l'adolescent

Parmi les risques qui affectent les adolescents, les TCA (Troubles du Comportement Alimentaire) sont d'une particulière complexité. Leur repérage, leur compréhension et leur prise en charge dans les pratiques éducatives requièrent donc une expertise spécifique pour les professionnels de l'accompagnement. Cette formation est conçue pour leur apporter des repères et leur permettre d'améliorer leurs pratiques.

Objectifs :

- Sensibiliser à la compréhension des TCA.
- Différencier une alimentation déséquilibrée d'un régime alimentaire et d'un TCA.
- Dépister précocement un TCA.
- Savoir orienter un-e adolescent-e victime de TCA.
- Elaborer une stratégie éducative préventive par rapport aux TCA et souffrances associées.

Programme :

- Les addictions contemporaines : définitions des différentes addictions alimentaires chez l'adolescent-e et le juvénile.
- Expressions cliniques, variations et évolutions psychopathologiques.
- Clinique des troubles addictifs alimentaires: conduites anorexiques, boulimiques, mixtes, et troubles associés.
- Axes de réflexions et perspectives éducatives envisageables.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations vécues par les professionnels et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Vignettes cliniques.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
7 heures



Coût :
Demande sur devis.



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Psychologue-Praticien-ne de la thématique



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Comprendre et accompagner la souffrance des familles

La confrontation à la souffrance des personnes accompagnées et de leur entourage fait partie du quotidien des intervenants sociaux, et reste l'une des dimensions les plus sensibles de leur métier. Cette formation permet de revenir sur les fondamentaux de cette relation, et de les réinterroger à l'aune des évolutions récentes tant au plan juridique que sociologique ou psychologique.

Objectifs :

- Comprendre les principaux enjeux liés à la triangulation parents-usagers-professionnels ainsi qu'à l'histoire familiale.
- Interroger le positionnement du travailleur social par rapport aux familles.
- Adapter et ajuster la relation avec les familles.
- Orienter les familles vers des personnes ressources.

Programme :

- Définition de la famille et des concepts associés : apports juridiques, approche sociologique, psychologique.
- Rappel sur le cadre institutionnel dans la relation avec les familles.
- Place et niveau de présence de la famille / de l'entourage / des pairs, au regard des missions des professionnels.
- Adaptation et évolution du positionnement professionnel dans la relation avec les familles.
- Juste distance, bienveillance pour accueillir les craintes, les peurs des familles.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Partage du vécu professionnel et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

14 heures



Coût :

Demande sur devis.



Lieu :

Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre

de personnes :

8 à 14



Profil de l'intervenant :

Praticien du secteur social et médico-social



Contacts:

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Accueillir des mineurs non accompagnés

L'accueil des mineurs non accompagnés en dehors des dispositifs qui leur sont spécifiquement dédiés est un enjeu majeur pour leur inclusion, mais elle place souvent les professionnels dans des situations épineuses. Cette formation doit leur permettre d'enrichir et d'adapter leurs pratiques grâce à une meilleure connaissance du cadre légal, d'approches transculturelles et des pratiques partenariales.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

14 heures



Coût :

Demande sur devis



Lieu :

Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre

de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :

Praticien-ne de la thématique



Contacts:

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Objectifs :

- Connaître le cadre légal de la prise en charge de mineurs non accompagnés.
- Identifier les acteurs et dispositifs dédiés.
- Appréhender les apports de l'approche inter-culturelle et transculturelle pour l'accompagnement de ces publics.
- Re-visiter ses pratiques et représentations pour intégrer la complexité d'une prise en charge globale de mineurs non accompagnés.

Programme :

- Cadre légal : politique nationale et prise en charge à l'échelon local.
- La pluralité des cultures accueillies: codes culturels, place de l'enfant et de l'éducation.
- Spécificités et singularités de l'accompagnement des mineurs non accompagnés.
- Les remaniements psychologiques liés à la situation d'exil.
- Partenariats et pratiques de réseau pour un accompagnement adapté.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations issues notamment de l'expérience des participants et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Comprendre et prévenir l'agressivité et la violence

Comprendre l'agressivité, voire la violence des publics, est un préalable à la mise en place d'un accompagnement efficace. C'est pourquoi cette formation se propose de revenir sur les mécanismes en jeu, leurs origines, la multiplicité de leurs manifestations et leurs impacts sur les liens. Avec un objectif : permettre aux professionnels d'adapter leurs pratiques pour mieux prendre en charge mais aussi pour retrouver sens, sérénité et sécurité.

Objectifs :

- Comprendre et distinguer les mécanismes de l'agressivité et de la violence.
- Connaître la législation en vigueur et les différentes formes de prises en charge.
- Comprendre et adapter son approche et sa pratique professionnelle pour désamorcer l'agressivité, la violence.

Programme :

- De l'origine de l'agressivité à la violence.
- Approche juridique.
- Clinique des violences contemporaines (*expressions, variations et évolutions psycho-pathologiques, profils associés*).
- Fonctions et significations, carences associées, processus d'attachement insécure.
- Impacts de l'agressivité et de la violence sur les liens : comment atténuer l'agressivité, la violence?
- Prises en charges possibles : types d'accompagnements spécifiques auteurs/victimes, mesures de protection, dispositifs spécifiques.
- Ajuster la pratique professionnelle par la libération des ressentis, des éprouvés, pour y faire face et garder la juste distance.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Vignettes cliniques. Témoignages des participants.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

14 heures



Coût :

Demande sur devis



Lieu :

Etablissement et/ou Polaris-Formation.



Nombre

de personnes :

8 à 14



Profil de l'intervenant :

Psychologue clinicien-ne



Contacts:

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Penser la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Aborder l'intime, la sexualité des personnes en situation de handicap, interroge les professionnels et les familles. Cette formation propose à partir d'éclairages théoriques et d'échanges de la pratique, d'aider les professionnels à faire face à ces questionnements liés à l'intime.

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire de l'intimité et de la sexualité de la personne en situation de handicap. (*recommandations de HAS*)
- Connaître les fondamentaux théoriques en lien avec la sexualité.
- Identifier les différentes dimensions du besoin affectif.
- Repérer et accueillir les questionnements et les demandes des adultes en situation de handicap autour de la vie affective et sexuelle.

Programme :

- Approche des notions-clé : vie affective et sexualité des personnes en situation de handicap.
- La sexualité en institution : cadre réglementaire, éthique et dignité de la personne.
- Le repérage des manifestations affectives et sexuelles.
- Les questions d'amour (*comment répondre à certains besoins ?*).
- Les pratiques professionnelles : illustrations
- Méthodes de sensibilisation des acteurs, professionnels et entourage.
- Approche clinique et travail sur les valeurs qui sous-tendent une démarche éducative.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Mise en lien des apports et de la pratique professionnelle, en s'appuyant notamment sur l'expérience des participants.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
14 heures



Coût :
Demande sur devis.



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien du secteur du handicap



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Autisme et troubles apparentés: Comprendre, accompagner

L'inclusion des personnes souffrant de troubles du spectre autistique (TSA) est un enjeu sociétal majeur. Répondre à cette exigence suppose que de multiples acteurs experts ou non experts, professionnels ou non professionnels, partagent un socle de savoirs et soient en capacité de collaborer. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir ou renforcer leurs connaissances en la matière, pour mieux comprendre et accompagner.

Objectifs :

- Connaître la nomenclature des TSA.
- Repérer les particularités de chaque personne atteinte de TSA. (*communication, interactions sociales, comportementales etc.*).
- Intégrer les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé en matière d'autisme.
- Superviser, guider, conseiller les aidants sur les méthodes, les stratégies éducatives.

Programme :

- Caractéristiques des TSA.
- Investigation spécialisée et individualisée.
- Stratégies éducatives pour mieux construire et accompagner le projet personnalisé.
- Développement des habilités.
- L'inter-disciplinarité au carrefour d'un accompagnement global et inclusif.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Vignettes cliniques. Vidéos.
- Analyse de situations et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
14 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticienne experte de la thématique



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Les pathologies liées au vieillissement

Permettre aux personnes vieillissantes de tenir toute leur place dans nos sociétés est un défi considérable et nous y répondrons que si l'ensemble des acteurs, spécialisés ou non, quel que soit leur rôle et leur niveau, maîtrisent un corpus de savoirs partagés et soient en capacité de collaborer. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir ou renforcer leurs connaissances pour mieux accompagner.

Objectifs :

- Cadre légal des droits de la personne et de l'autonomie.
- Distinguer les effets normaux du vieillissement des pathologies du vieillissement.
- Reconnaître les troubles psycho-comportementaux de la personne vieillissante.
- Savoir accueillir et accompagner les souffrances des personnes vieillissantes dans une éthique du soin.

Programme :

- Le vieillissement naturel et les pathologies liées au vieillissement : tableau clinique.
- Les conséquences de la dépendance au quotidien.
- Des souffrances vécues de la personne vieillissante à la souffrance engendrée chez les professionnels et l'entourage.
- Postures professionnelles du bien vieillir au quotidien.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Vignettes cliniques.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
14 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien-ne de la gérontologie



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Comprendre et accompagner la personne avec des troubles neurodégénératifs

La prise en charge des personnes vieillissantes présentant des troubles neurodégénératifs pose de nombreuses difficultés, tant à l'entourage qu'aux intervenants sociaux et médico-sociaux. Agir avec professionnalisme dans ce contexte suppose à la fois une bonne compréhension de ce qui s'opère chez les personnes concernées, et une adaptation de ses postures. C'est l'objectif de cette formation, animée par un professionnel de la gérontologie.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
14 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien-ne gérontologue



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Identifier les différentes pathologies neurodégénératives.
- Mieux connaître ces pathologies et leurs principales manifestations.
- Repérer les troubles du comportement et savoir interagir avec la personne.
- Adapter sa posture professionnelle à l'évolution de la pathologie.
- Etre en capacité d'entendre la souffrance des familles.

Programme :

- Présentation des différentes pathologies neurodégénératives (*Plan maladies neurodégénératives 2014-2019*).
- Les différents troubles et leurs manifestations cliniques.
- Les attitudes aidantes et les attitudes à éviter.
- L'interdisciplinarité au cœur du projet personnalisé.
- La relation avec les familles.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Handicap et vieillissement :

Accompagnement, perspectives institutionnelles

Le vieillissement des personnes en situation de handicap accroît et fait évoluer les besoins d'accompagnement. Les équipes doivent mettre en œuvre des prises en charge plus complexes, qui réinterrogent parfois leurs pratiques. Cette action de courte durée permet aux professionnels de mieux cerner le phénomène et ses enjeux, afin d'améliorer en conséquence leurs accompagnements.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
7 heures



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Praticien-ne Gériatologue



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Mieux comprendre le processus du vieillissement chez la personne en situation de handicap.
- Apprendre à repérer les indicateurs de perte des capacités.
- Adapter sa posture et ses pratiques professionnelles au regard des besoins repérés.

Programme :

- Les spécificités des problématiques liées au vieillissement chez la personne en situation de handicap.
- Indices d'altération des différentes fonctions : biologiques, psychologiques, cognitives, psychosociales.
- Evaluation des capacités et des besoins de la personne pour ajuster son projet personnalisé.
- Des souffrances vécues de la personne vieillissante à la souffrance engendrée chez les professionnels.
- Postures professionnelles du bien vieillir.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Prévention et résolution des conflits dans le secteur social et médico-social

Evolutions des profils et des comportements des personnes accompagnées, du droit, de la demande sociétale à l'égard du secteur social et médico-social, des modes d'action et d'organisation des structures ... Ces changements contribuent à complexifier les conditions d'exercice du travail social et multiplient les risques de tensions entre professionnels, avec les usagers et leur entourage, avec des partenaires. Cette formation a pour objectif d'éviter la survenue de conflits, grâce à une bonne compréhension du contexte et à la mobilisation de techniques déjà connues des professionnels du secteur, comme la communication bienveillante ou la médiation.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :

14 heures



Coût :

Demande sur devis



Lieu :

Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :

8 à 14



Profil de l'intervenant :

Praticienne-Experte de la thématique



Contacts:

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Objectifs :

- Identifier les différents risques de conflits dans une structure du secteur social et médico-social.
- Comprendre les éléments et les enjeux d'un conflit.
- Connaître et savoir utiliser les outils de prévention et de gestion des conflits.
- S'approprier la posture, les codes et les techniques de prévention et de gestion dans les conflits.

Programme :

- Sources potentielles de conflits dans le contexte spécifique du secteur social et médico-social
- Rappels relatifs au cadre juridique applicable dans le secteur.
- Notions-clé : médiation, négociation, arbitrage, jugement, recours à un expert.
- Outils et techniques mobilisables en prévention et résolution des conflits (fondamentaux de la médiation, relation d'aide selon Carl Rogers).
- Questions éthiques et déontologiques.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations et formulation d'hypothèses d'amélioration.
- Remise d'un livret participant.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Groupes d'analyse de la pratique professionnelle

L'analyse de la pratique professionnelle permet de créer un espace organisé, dans un cadre institué et sécurisé, pour prendre le recul nécessaire dans l'accompagnement des publics vulnérables, analyser ses positionnements professionnels et leur pertinence. Elle est fondée sur l'anonymat des situations abordées, la confidentialité des échanges et le secret professionnel. La pluralité des profils professionnels des intervenants en A.P.P., permet de proposer différentes approches ; psycho-sociales, psychanalytique, anthropologique, philosophique et clinique.

Objectifs :

- Enrichir et consolider des compétences individuelles et collectives par le partage d'expériences au sein de l'équipe.
- Ouvrir un espace réflexif de compréhension des situations difficiles ou d'une question portée par les participants.
- Apprendre à poser les frontières dans le respect de soi et d'autrui.
- Renforcer sa capacité d'analyse des situations.
- Prendre de la distance et du recul par rapport au quotidien de travail.
- Ajuster ses positionnements professionnels.
- Soutenir les professionnels pour maintenir les capacités à contenir.
- Favoriser une dynamique groupale bénéfique au travail d'équipe.

Programme :

- La différenciation entre les personnes et la fonction.
- Cartographie des affects, les représentations, les croyances et leurs incidences sur la pratique professionnelle.
- Questionnement du sens des actes, des choix, des modes de communication.
- Capacité d'entendre différents sens, lectures, autour d'une même situation.
- Appropriation et expérimentation des repères pour agir de la façon la plus adaptée et sereine.
- Propositions, émergence d'axes de travail à partir d'outils, concepts, postures.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Formation-action alternant apports théoriques et pratiques.
- Analyse de situations et hypothèses d'amélioration.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.



Public ciblé / pré-requis :
Professionnels du secteur social et médico-social



Durée :
1 séance hebdomadaire sur 10 mois (ajustable en fonction des besoins de chaque équipe)



Coût :
Demande sur devis



Lieu :
Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre de personnes :
8 à 14



Profil de l'intervenant :
Psychologue clinicien-ne
Praticien-ne du SMS
(choix du profil selon vos besoins)



Contacts:
Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

Maître d'Apprentissage - Tuteur (MATU) Formation certifiante

La qualité de l'alternance est un enjeu fort pour la formation des futurs professionnels, particulièrement dans le secteur social et médico-social. Or, les réformes des diplômes et la diversification des profils des apprenants rendent cette pratique de plus en plus exigeante. C'est pourquoi Polaris Formation vous propose de professionnaliser vos salariés, de consolider et de faire reconnaître leurs compétences en matière d'accompagnement de stagiaires et d'alternants, grâce à la nouvelle certification du Ministère du Travail (MATU).

Cette action est conduite en partenariat avec le CFA Académique du Limousin, qui assure les sessions de certification.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels en situation d'accompagner un alternant, un stagiaire et n'ayant pas suivi de formation spécifique depuis 2018



Durée :

49 heures + 7 heures de certification

Session inter : d'avril 24 à décembre 2024

Sessions intra : sur demande



Coût :

Demande sur devis



Lieu :

Etablissement et/ou Polaris-Formation



Nombre

de personnes :

8 à 14



Profil de l'intervenant :

Collège d'intervenants experts



Contacts:

Isabelle BARTHELEMY

Ingénieure Fpc

i.barthelemy@polaris-formation.fr

☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU

Assistante de formation

c.valethou@polaris-formation.fr

☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Renforcer et acquérir ses compétences dans les trois domaines qui font l'objet de la certification :
- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- Préparer les deux productions qui servent de support à la certification (dossier de présentation du candidat et analyse de deux situations professionnelles) ainsi que l'entretien devant le jury de certification

Programme :

- L'accueil et l'intégration de l'apprenti/alternant (*amont, pendant, après*)
- L'accompagnement et le développement des apprentissages et de l'autonomie professionnelle.
- La transmission des savoirs (*savoirs, savoir-faire, savoir-être*).
- L'évaluation des acquis de l'apprenti/alternant.
- L'évaluation de sa pratique de MATU.
- Constitution du dossier de certification.
- Préparation à l'épreuve orale de la certification MATU.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Pédagogies actives mobilisant l'expérience des participants, avec mises en situation.
- Alternance d'apports théoriques et d'outils opérationnels.
- Accompagnement personnalisé.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

Maître d'Apprentissage - Tuteur (MATU)

Module préparatoire à la certification

Les établissements sociaux et médico-sociaux sont fortement impliqués dans la formation des futurs professionnels et la fonction de tuteur, ou de maître d'apprentissage, prend une importance croissante dans leurs politiques de ressources humaines. C'est pourquoi Polaris Formation propose à vos salariés expérimentés dans les pratiques d'accueil de faire reconnaître leurs compétences grâce à une formation courte de préparation à la certification de MATU, reconnue par le Ministère du Travail.

Cette action est conduite en partenariat avec le CFA Académique du Limousin, qui assure les sessions de certification.



Public ciblé / pré-requis :

Professionnels justifiant, sur les 5 dernières années de l'accompagnement d'au moins un apprenti ou stagiaire et/ou d'une formation de maître d'apprentissage ou de tuteur



Durée :

7 heures
Session intra : Septembre 2024



Coût :

Demande sur devis



Lieu :

Polaris-Formation ou établissement



Nombre de personnes :

8 à 14



Profil de l'intervenant :

Collège d'intervenants experts



Contacts:

Isabelle BARTHELEMY
Ingénieure Fpc
i.barthelemy@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 86 00

Caroline VALETHOU
Assistante de formation
c.valethou@polaris-formation.fr
☎ 05 55 01 74 91

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

Préparer la certification MATU, et en particulier :

- Les deux productions qui servent de support à la certification (dossier de présentation du candidat et analyse de deux situations professionnelles permettant de démontrer ses compétences en rapport avec le référentiel de la certification)
- L'entretien devant le jury de certification.
- Être préparé à la certification: dossier et épreuve orale.

Programme :

- Appropriation du référentiel de la certification MATU, constitué de trois domaines de compétences
DC 1 : Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant.
DC 2 : Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle.
DC 3 : Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.
- Méthodologie d'élaboration du dossier de candidature.
- Techniques de soutenance orale devant jury.

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Pédagogies actives mobilisant l'expérience des participants, avec mises en situation
- Accompagnement personnalisé
- Grille d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation.
- Certification organisée par le CFA Académique du Limousin

Premiers secours en santé mentale (PSSM)

« Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premier secours, qui eux apportent une aide physique à la personne en difficulté. »

<https://pssmfrance.fr/etre-secouriste/>

Les secouristes obtiennent des connaissances générales sur le champ de la santé mentale, notamment à propos des 4 troubles psychiatriques les plus fréquents (troubles dépressifs, anxieux, psychotiques et lié à l'utilisation de substances).



Public ciblé / pré-requis :
Tout public, à partir de 18 ans



Durée :
2 jours (14h) répartis sur une quinzaine



Coût :
250 €
220 € coût pédagogique
30 € manuel obligatoire
(Manuel pris en charge par Polaris pour les personnes ayant suivi une formation au sein de l'établissement)



Lieu :
POLARIS Formation - Site Cité - 5 rue de la Cité - 87000 Limoges



Nombre de personnes :
Groupe de 16 personnes maximum / sessions



Profil de l'intervenant :
CAPPELLO Céline, formatrice accréditée PSSM France



Contacts:
Isabelle MINOT
Responsable des Formations protection des personnes
i.minot@polaris-formation.fr

secretariat.mjpm@polaris-formation.fr

N° de déclaration d'activité :
74 87 00001 87

Objectifs :

- Acquérir des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles (écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée).
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Programme : PSSM Module standard

Demi-journée 1 : Introduction et aperçu des sessions

- Session 1.1 : Introduction à la santé mentale et aux interventions.
- Session 1.2 : Introduction aux PSSM.

Demi-journée 2 :

- Session 2.1 : Le plan d'action pour la dépression.
- Session 2.2 : Les troubles anxieux.

Demi-journée 3 :

- Session 3.1 : Le plan d'action pour les troubles anxieux.
- Session 3.2 : Les troubles psychotiques.

Demi-journée 4 :

- Session 4.1 : Le plan d'action pour les troubles psychotiques.
- Session 4.2 : L'utilisation de substances et le plan d'action.

Clôture de la formation

Programme de la formation détaillé : www.pssmsfrance.fr

Modalités pédagogiques Évaluation - validation :

- Pédagogie active.
- Grille d'évaluation.
- Certificat de réalisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS EN FPC

S'INSCRIRE À UNE FORMATION CATALOGUE (INTER) :

L'inscription à une prestation catalogue peut s'effectuer par courriel, par fax ou par courrier postal en renvoyant un bulletin d'inscription rempli et signé.

L'inscription doit être accompagnée du règlement par chèque. Le bulletin d'inscription se situe à la fin du catalogue ou est téléchargeable sur notre site www.polaris-formation.fr, à l'onglet Formation Professionnelle Continue.

Merci de vérifier que votre candidature répond aux prérequis et au profil ciblé pour suivre la formation demandée.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION « INTER ET INTRA » :

Trois semaines avant le démarrage de la formation, une convocation est adressée au participant et à l'employeur. Cette convocation précise le lieu exact du déroulement de la formation avec les heures de début et de fin.

Le premier jour de la formation, une pochette est remise à chaque participant. Elle contient le programme et les objectifs de la formation, le bilan d'évaluation à remplir en fin de prestation.

Un livret participant contenant des apports théoriques et des outils opérationnels sera remis à chaque participant par l'intervenant.

Les modalités d'évaluation de la prestation seront données aux participants en début de formation. En fonction de la nature des objectifs de formation, les modalités d'évaluation seront personnalisées (Bilan à chaud et recueil de satisfaction, Q.C.M, Q.R.O.C, Résolution de ses pratiques).

Les horaires journaliers sont fixés en commun avec chaque groupe pour que d'éventuelles contraintes de transports soient prises en considération tout en respectant l'amplitude horaire prévue dans la convention de 7 heures de formation par jour.

38

Tout au long de l'intervention, l'intervenant s'assure de l'évolution des acquis et des objectifs atteints.

Le bilan de fin d'évaluation (nominatif facultatif) est remis à chaque participant afin qu'il puisse s'exprimer librement sur ses acquis et appréciations.

À l'issue de chaque prestation et sous réserve d'une assiduité régulière, une attestation de formation est remise aux participants, ou selon les modalités à l'établissement.

ANNULATION OU REPORT DES PRESTATIONS : FORMATIONS « INTER » :

POLARIS Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation en « Inter » lorsque les conditions favorables de mise en œuvre ne sont pas optimales. Au plus tard, deux semaines avant le démarrage de la prestation, l'annulation ou le report sont signifiés aux personnes inscrites ainsi qu'au responsable de la formation de l'établissement. Le remboursement intégral de la prestation est effectué auprès de l'établissement. Aucune indemnisation n'est due à l'établissement ou à la personne inscrite.

ANNULATION DU FAIT DE L'ÉTABLISSEMENT OU DE LA PERSONNE INSCRITE :

Toute annulation par le client doit être signifiée à l'écrit par courriel, par fax, par courrier postal. Afin d'éviter une pénalité de 30% du coût de la prestation, l'annulation doit être faite deux semaines avant le démarrage de la prestation. Le remplacement par une autre personne est accepté.

CAHIER DES CHARGES : FORMATIONS « INTRA » :

Les demandes de formation en « Intra » génèrent l'élaboration d'un cahier des charges sur mesure et d'un devis ajusté à la demande spécifique de l'établissement. C'est la validation de ces deux documents qui donne lieu à la mise en œuvre de la formation « Intra ».

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE POLARIS FORMATION :

Durant la prestation le participant est soumis au respect et à l'application du Règlement Intérieur de Polaris Formation – Sections 1 et 2

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Tous les supports, outils et documents préparés et/ou remis dans le cadre de la prestation, constituent des œuvres originales et, par conséquent, sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. POLARIS Formation est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION :

POLARIS Formation ne prend pas en charge l'organisation de l'hébergement et des repas pour les participants de formation F.P.C. C'est à chaque participant de choisir l'organisation qui lui sied le mieux.

LITIGE :

Toute inscription vaut acceptation sous réserve des conditions générales détaillées ci-dessus.

Si une contestation ou un différent ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Limoges sera seul compétent pour se prononcer sur ce litige.

Catherine LOUBRIAT,
Directrice Générale POLARIS Formation

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour au 01/09/2019

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont applicables aux prestations proposées par l'association déclarée POLARIS Formation - SIREN 778 070 797 – Déclaration d'activité N° 74 87 00001 87, dont le siège social est situé 5 rue de la Cité, 87000 Limoges, France (Tel : 05 55 34 34 34 – Mèl : accueil.isle@polaris-formation.fr)

POLARIS Formation est un organisme de formation professionnelle qui dispense des formations à des apprenants sous différents statuts : scolaire, étudiant, stagiaire, salarié en formation, apprenti, particulier en formation (ci-après dénommés « Apprenants »).

POLARIS Formation peut dès lors être amené à conclure une convention de prestations de formation avec :

- un client consommateur Apprenant,
- un client professionnel lorsque ce dernier souscrit la formation au profit de l'un de ses salariés Apprenant.

En cas de prestation relevant des conditions générales d'utilisation (CGU) liées au Compte Personnel de Formation (CPF) ce sont ces CGU qui s'appliquent.

Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les obligations de chacune des parties et les conditions dans lesquelles POLARIS Formation (ci-après dénommé « Centre de formation ») fournit à l'apprenant et/ou l'employeur (ci-après le dénommé « Client ») les prestations souscrites par ces derniers. Lorsque les spécificités de la prestation souscrite par le Client l'exigent, les Conditions Générales sont complétées par des Conditions Particulières qui forment avec les présentes Conditions Générales un tout indissociable. En cas de contradiction entre les deux, les Conditions Particulières, notamment les « modalités de paiements » l'emportent sur les Conditions Générales.

En s'inscrivant à POLARIS Formation, le Client accepte sans réserve les présentes Conditions Générales ainsi que le Règlement Intérieur dont le Client peut prendre connaissance sur le site internet de POLARIS Formation (polaris-formation.fr/cgv ; polaris-formation.fr/reglement-isle ; polaris-formation.fr/reglement-cite) et l'Apprenant s'engage à suivre les cours et à respecter le Règlement intérieur du Centre de formation.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du Centre de formation, lui permettant de s'assurer de l'adéquation entre l'offre de services et ses besoins.

1. INSCRIPTION, CONVENTIONNEMENT, FACTURATION, MODALITÉS DE PAIEMENT

1.1 INSCRIPTION SOUS UN STATUT D'ÉTUDIANT OU D'ÉLÈVE EN FORMATION INITIALE

1.1.1 ADMISSION ET FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Les modalités d'admission et d'inscription aux formations menant à des certifications professionnelles délivrées dans le cadre de la formation dite initiale, sont propres à chacune de ces formations. Elles sont précisées dans les règlements d'admission disponibles sur le site internet de POLARIS Formation à l'adresse suivante : polaris-formation.fr/timeline.

1.1.2 DÉLAIS DE RÉTRACTATION

Le Client personne physique peut, dans les 10 jours qui suivent la signature du dossier d'inscription, se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception à adresser à Polaris Formation.

Conformément aux dispositions de l'article 221-18 du Code de la consommation, en cas de souscription à distance ou hors établissement de la formation, le Client personne physique dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Si le délai de 14 jours expire un samedi, dimanche ou jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

1.1.3 DISPOSITIONS FINANCIÈRES

POLARIS Formation n'étant pas soumis à la TVA, tous nos prix s'entendent nets.

1.1.3.1 Droits d'inscriptions

Pour les formations comprenant un droit d'inscription, ce droit forfaitaire couvre les frais administratifs liés à l'inscription et à la préparation du cursus de l'Apprenant. Il est dû pour chaque année scolaire, reste acquis au Centre de formation et conditionne l'entrée en formation de l'Apprenant.

1.1.3.2 Frais de formation et avances sur frais de scolarité

Le montant des frais de scolarité est forfaitaire pour une année scolaire.

Sur certaines formations, une avance sur ces frais de scolarité est demandée en sus des droits d'inscription, afin de valider l'entrée en formation.

1.1.3.3 Frais bancaires.

Les éventuels frais bancaires et interbancaires supportés par le Centre de formation du fait du Client sont à la charge de ce dernier.

1.1.3.4 Modalités de règlements

Le règlement des frais d'inscription et de formation s'effectue :

- par chèque bancaire endossable en France,
- par virement bancaire sur le compte de POLARIS Formation,
- en espèces en euros exclusivement (dans la limite légale de 1000 €),
- par prélèvement

1.1.3.5 Échéancier de règlement

Dans le dossier d'inscription une fiche relative aux « Modalités de paiement » permet au Client de faire un choix parmi plusieurs échéanciers proposés lors de la première entrée dans le cursus. Ce choix est conservé pour toute la durée de ce cursus.

En cas de souhait de modification des échéanciers à l'issue d'une année scolaire, une demande doit être faite par écrit au service comptable.

Aucun escompte ne peut être consenti en cas de paiement anticipé.

1.1.3.6 Retard de paiement

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités dont le taux est indiqué sur la facture et ne pouvant être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal.

1.1.4 RENONCEMENT OU RÉALISATION PARTIELLE

1.1.4.1 Renoncement

En cas de renoncement à entrer en formation dans un délai de 15 jours avant la date du premier jour de formation, hors délai de rétractation (cf. 1.1.2 ci-dessus), le Client versera 20 % des frais de scolarité de l'année (en sus des frais d'inscriptions qui restent acquis au Centre de formation) à titre indemnité.

1.1.4.2 Réalisation partielle de la formation (Arrêt, suspension, absence)

En cas d'abandon ou d'interruption intervenant à compter de la date de début de la formation, l'intégralité du prix est immédiatement due et exigible. Si cet abandon ou cette interruption est due à un cas de force majeure dûment reconnu, seules les prestations effectivement dispensées sont facturées au prorata-temporis par quinzaine pleine.

1.2 INSCRIPTION SOUS UN STATUT DE STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE SALARIÉ EN FORMATION OU DE PARTICULIER EN FORMATION

1.2.1 ADMISSION ET FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Les modalités d'admission et d'inscription aux formations menant à des certifications professionnelles délivrées dans le cadre de la formation dite formation continue, sont propres à chacune de ces formations. Elles sont précisées dans les règlements d'admission disponibles sur le site internet de POLARIS Formation à l'adresse suivante : polaris-formation.fr/timeline.

Pour les autres formations (intra ou inter) ou la VAE, le Client doit retirer ou télécharger un dossier (ou une fiche d'inscription) et le retourner dûment rempli dans le délai imparti.

Dans le cas de formations « sur mesure » la proposition pédagogique accompagnée d'un devis doit être retournée signée.

Le Client valide son engagement par la signature d'une convention (employeurs ou autres financeurs) ou d'un contrat (pour les particuliers). Le versement d'un acompte, représentant au maximum 30% du coût de la formation, peut être demandé.

1.2.2 DÉLAIS DE RÉTRACTATION

Le Client, lorsqu'il s'agit d'une personne physique, peut dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat, se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception. Conformément aux dispositions de l'article 221-18 du Code de la consommation, en cas de souscription à distance ou hors établissement de la formation, le Client, personne physique, dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Il peut à cette fin utiliser, s'il le souhaite, le modèle de formulaire de rétractation mis à disposition par POLARIS Formation. Si le délai de 14 jours expire un samedi, dimanche ou jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

1.2.3 DISPOSITIONS FINANCIÈRES

POLARIS Formation n'étant pas soumis à la TVA, tous nos prix s'entendent nets.

1.2.3.1 Échéancier de facturation

Les modalités financières et de facturation sont précisées dans le contrat ou la convention.

1.2.3.2 Paiement

Aucun escompte ne peut être consenti en cas de paiement anticipé.

Le règlement des frais s'effectue :

- par chèque bancaire endossable en France,
- par virement bancaire sur le compte de l'École,
- en espèces en euros exclusivement,
- par prélèvement.

1.2.3.3 Échéancier de règlement

Les délais de règlement sont à 30 jours date de facture. Aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

1.2.3.4 Retard de paiement

Toutes sommes non payées à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités dont le taux est indiqué sur la facture et ne pouvant être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal.

1.2.3.5 Règlement par un tiers

En cas de règlement par un tiers dont dépend le Client apprenant, il appartient à ce dernier d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de celui-ci. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signée au Centre de formation. En cas de prise en charge partielle par un tiers, la différence sera directement facturée par POLARIS Formation au Client. Si l'accord de prise en charge par le tiers ne parvient pas au Centre de formation au premier jour de la formation, cette dernière se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

1.2.4 RENONCEMENT OU RÉALISATION PARTIELLE

1.2.4.1 Renoncement

En cas de Client non consommateur

- En cas de renoncement par le Client à l'exécution de la présente convention dans un délai de 15 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, le Client bénéficiaire s'engage au versement de la somme de 20 % du coût de la première année de formation pour les formations certifiantes et à 50% du coût de la formation pour les autres formations (intra ou inter).

- En cas de renoncement par le Centre de Formation, hors raisons d'effectif minimum non atteint ou de force majeure, à l'exécution de la présente convention dans un délai de 8 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, POLARIS Formation s'engage au versement de la somme de 300,00 Euros à titre d'indemnité globale et forfaitaire. POLARIS Formation ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client.

En cas de Client consommateur (personne physique)

En cas de renoncement par le Client à l'exécution de la présente convention dans un délai de 15 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, le Client bénéficiaire s'engage au versement de la somme de 20 % du coût de la première année de formation pour les formations certifiantes et à 50% du coût de la formation pour les autres formations (intra ou inter). Réciproquement, POLARIS Formation sera tenue au versement des mêmes montants que ceux énoncés ci-dessus en cas de renoncement de sa part à l'exécution de la présente convention (20% du coût de la première année), hors raison d'effectif minimum non atteint ou cas de force majeure.

1.2.4.2 Réalisation partielle d'une formation certifiante (Arrêt, suspension, absence)

- Arrêt pour force majeure : En cas d'arrêt de la formation pour force majeure, le coût de celle-ci sera calculé au prorata de la formation réalisée, incluant les heures de formations rattrapées pouvant prendre différentes formes telles que photocopies de cours, suivis par échanges de mails, etc...

- Arrêt suite à une suspension de formation : En cas de suspension de la formation pour motif indépendant de la volonté du Client, le coût de celle-ci sera calculé au prorata de la formation réalisée. Lors de la reprise, après étude du projet pédagogique concernant le stagiaire, un programme de formation sera établi et donnera lieu à une nouvelle convention.

- Arrêt du fait de l'apprenant ou de l'établissement prenant en charge la formation de l'apprenant (hors force majeure) : le Centre de formation mobilisant des moyens humains et matériels pour mettre en œuvre la formation, un dédommagement sera facturé, représentant 20 % du solde de l'année de formation en cours.

Cette somme est spécifiée sur la facture ou fera l'objet d'une facturation séparée. Elle ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation.

- Arrêt du fait de POLARIS Formation :

Réciproquement, dans le cas d'un client consommateur, POLARIS Formation sera tenue au versement de 20 % du solde de l'année de formation en cours en cas de renoncement de sa part, hors cas de force majeure, à l'exécution de la présente convention.

En cas d'arrêt de l'exécution par le Centre de formation de la présente convention conclue avec un Client non consommateur, POLARIS Formation ce dernier s'engage au versement de la somme de 300 Euros à titre dédommagement global et forfaitaire.

- Absences justifiées : Sont considérées comme absences justifiées, les absences faisant l'objet d'un document établi par un tiers : Arrêt maladie, un impératif faisant l'objet d'un écrit motivé de la part de l'employeur, un impératif faisant l'objet d'une autorisation d'absence de la part du Centre de formation (un document de demande d'absence doit être complété et l'autorisation validée par un Responsable de Pôle).

Les heures d'absences justifiées feront l'objet d'un rattrapage qui peut prendre différentes formes telles que photocopies de cours, suivis par échanges de mails, etc...et seront facturées.

- Absences injustifiées : Les absences injustifiées seront facturées dans leur intégralité sans obligation pour le Centre de formation de remplacer les heures de formation non suivies. Les montants ainsi facturés ne sont pas imputables sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par l'OPCO.

2. ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile est à souscrire par le Client lui-même.

Le Client doit fournir une copie de son attestation d'assurance au moment de son inscription.

3. RESPONSABILITÉ

Le Centre de formation met en œuvre toutes les mesures propres à assurer au Client la fourniture des prestations dans des conditions optimales. Il ne saurait cependant en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des prestations prévues au contrat, qui serait imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger au contrat, soit à un cas de force majeure tel que précisé par l'article 1218 du code civil et la jurisprudence applicable.

Plus généralement, si la responsabilité du Centre de formation se trouvait engagée, il ne pourrait en aucun cas accepter d'indemniser le Client pour des dommages indirects, ou des dommages directs dont l'existence et le quantum ne seraient pas établis par des preuves. La responsabilité du Centre de formation est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

4. DROITS D'UTILISATION

4.1 PROTECTION DES DONNÉES

Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données Personnelles n°2016/679, les données personnelles de l'apprenant sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par le Centre de formation. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription de la relation avec l'apprenant et/ou le Client, des contrôles administratifs et financier applicables à POLARIS Formation.

Le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation ou d'opposition au traitement des données personnelles le concernant collectées à l'occasion du contrat conclu avec POLARIS Formation. Il dispose également d'un droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

Ces droits peuvent être exercés par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de la personne exerçant cette demande à l'adresse suivante : POLARIS Formation – 5 rue de la Cité – BP 50078 – LIMOGES Cedex 1. Pour contacter le délégué à la protection des données : rgpd@polaris-formation.fr.

Il est également précisé au Client qu'il dispose du droit d'introduire un recours devant la Commission Nationale Informatique et Liberté.

4.2 NOM COMMERCIAL

Le Client accepte que son nom commercial puisse être cité dans les supports de communication de POLARIS Formation.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les formations dispensées par POLARIS Formation comprennent la fourniture de supports de cours au participant. Ces supports de cours sont destinés à l'usage exclusif du participant nominativement inscrit. Le Client reconnaît que tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à ces supports de cours, documentations associées et contenus des formations sont et demeurent la propriété de POLARIS Formation ou des tiers auprès desquels il a lui-même acquis ces droits. Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, commercialisation, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces documents, contenus et supports, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable écrit et du Centre de formation.

6. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre POLARIS Formation et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

A défaut d'être parvenu à un accord amiable, le différend sera soumis au tribunal compétent de Limoges.

Contactez-nous :

Pôle des formations à l'accompagnement socio-éducatif

Ludovic GERMANEAU

DE ME	Surveillant de nuit
DE AES	Maître-sse de maison
DE Ass. Familial	T. Moniteur d'Atelier
DE TISF	

Secrétariats pédagogiques :

Sandra DEVAINE : s.devaine@polaris-formation.fr
Vanessa MACAUD : v.macaud@polaris-formation.fr
Caroline VALETHOU : c.valethou@polaris-formation.fr

Pôle Lycées et ESF

Emmanuel CATHERINOT

Bac Pro ASSP	
Bac Pro Animation	
Enfance et Personne âgée (remplace Bac Pro SPVL)	DE CESF
CAP AEPE	BTS ESF
CAP ATMFC	
MCAD	

Secrétariats pédagogiques :

Florence DELLIAC : f.delliac@polaris-formation.fr
Nathalie NICAUD : n.nicaud@polaris-formation.fr

Pôle des formations éducatives et des formations à l'encadrement

Cécile BONNET

DEEJE	CAFERUIS
DEES	DEIS
DEETS	MJPM

Secrétariats pédagogiques :

Valérie LAMBERT : v.lambert@polaris-formation.fr
Lydie MARTY : l.marty@polaris-formation.fr
Florence VIZET : secretariat.mjpm@polaris-formation.fr

Pôle Parcours et VAE

Vincent ENRICO

Orientation	Préqualif
	VAE

Secrétariats pédagogiques :

Sabine FAVIERE : s.favier@polaris-formation.fr
Florence VIZET : f.vizet@polaris-formation.fr

Formation Professionnelle Continue

Isabelle BARTHELEMY

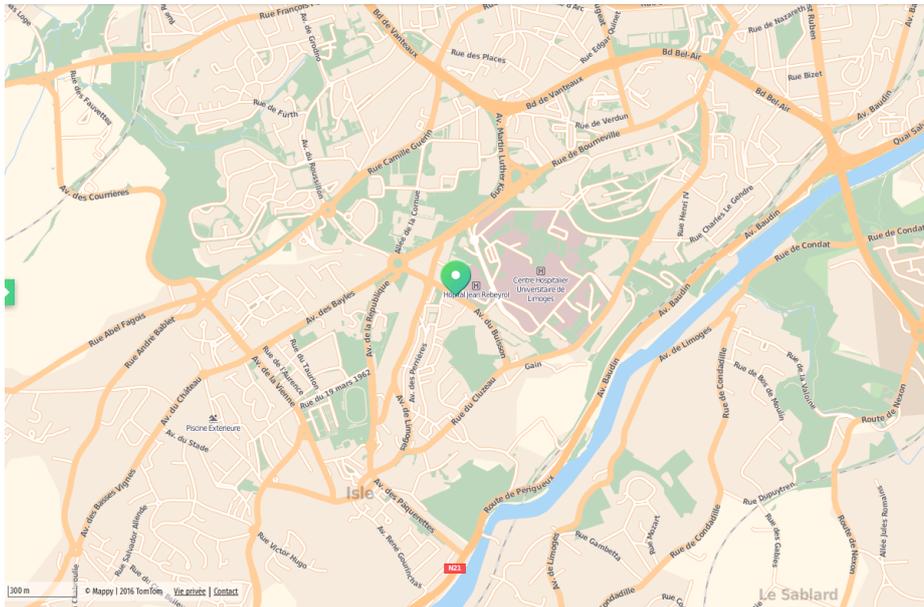
Ingénieure FPC

Secrétariat :

Caroline VALETHOU : c.valethou@polaris-formation.fr

VENIR A POLARIS FORMATION

Toutes nos formations se déroulent à POLARIS Formation
Site d'Isle.



SITE CITÉ (SIÈGE SOCIAL)

5, rue de la Cité - BP 50078
87002 Limoges cedex 1
Tél. : 05 55 34 34 34
accueil.cite@polaris-formation.fr

SITE ISLE

2, rue du Buisson - BP 10
87170 Isle
Tél. : 05 55 34 34 34
accueil.isle@polaris-formation.fr

www.polaris-formation.fr

